

# EN NORMANDIE

Vendredi matin, on précisait à Berlin que les conditions atmosphériques défavorables persistaient dans la Manche et que les opérations ont été de ce fait considérablement entravées. Un vent violent soufflait sur la côte et la pluie tombait en averse.

L'ennemi ne limite encore toujours à exécuter des attaques massives au moyen de l'artillerie de sa flotte, appuyées par de nombreuses batteries d'obusiers et de lance-grenades. Malgré cela, l'adversaire n'a pas encore osé à améliorer le tracé du front. L'action de l'aviation pour soutenir les troupes de terre est restée sans succès.

## Dans le Cotentin

Près de Carentan, les Allemands ont pu arracher à l'aile gauche américaine une localité importante, grâce à quoi le danger d'une percée vers l'ouest a été prévenu.

Près des marécages, au sud de Baublé, les Américains ont concentré de fortes unités, en vue de percer vers le sud-ouest. De rudes combats s'en suivirent dont l'issue n'est pas encore connue.

La lutte s'est poursuivie dans le secteur Carentan-Sainte-Mère-Eglise. Pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, les contre-attaques allemandes ont eu des résultats positifs dans ce secteur.

L'avance que les Alliés ont pu réaliser à l'ouest et au nord de Sainte-Mère-Eglise leur a coûté des pertes particulièrement élevées, qui n'ont aucun rapport avec les gains de terrain réalisés.

## Secteur de Saint-Lô

Des nègres prisonniers au sud d'Isigny

Près d'Isigny, au sud d'Isigny, sur le front de la Vire, les troupes allemandes se sont vu opposer, pour la première fois, des formations de nègres des Etats-Unis. Ce sont des membres du 175<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Le commandant du régiment, un blanc, a été fait prisonnier avec un grand nombre de ses hommes.

Dans les secteurs de la tête de pont occupés par les troupes américaines, les combats ont été des plus acharnés. Jeudi.

## Secteur de Bayeux

Jeudi, d'importantes formations anglaises ont attaqué à plusieurs reprises les positions allemandes en partant du secteur Tilly-Caumont et afin de percer en direction sud-est, pour menacer les positions allemandes au nord de Caen. Toutes les tentatives ont cependant été annihilées avec de lourdes pertes. Rien que dans ces combats, les Anglais ont perdu 71 tanks lourds et super-lourds.

Des deux côtés de la route Bayeux-Saint-Lô, de nouvelles attaques américaines ont échoué.

Des contre-attaques allemandes le long de la route de Bayeux à Saint-Lô, donnent du fil à retordre à la 1<sup>re</sup> armée anglaise et à la 1<sup>re</sup> armée américaine.

Dans la région de Caumont, le front a continué de se stabiliser jeudi. Les Anglais avaient jeté dans la bataille une division de chars, entre Tilly et Caumont mais la contre-attaque allemande, partie des sources de l'Aure, a brisé toute résistance ennemie et a pu gagner encore du terrain.

Les ouvrages fortifiés du mur de l'Atlantique entre l'écluse de la Seine et la ville de Dives ont été canonés pendant toute la journée de jeudi par de nombreux navires de guerre ennemis.

Le correspondant de guerre Charles Vryman écrit :

« En l'espace de dix minutes Lisieux a été dévotée par une attaque aérienne anglo-américaine. Le centre de la ville n'existe plus, Lisieux ne forme plus qu'un amas de cendres et de ruines. La Grand-Place, et les églises renommées de Saint-Désir et de Saint-André ont été anéanties. Des milliers de Français gisent sous les décombres de la ville. Le nombre de victimes ne peut pas encore être évalué, car Lisieux brûle encore aux quatre coins. »

« Mort à l'ennemi du général commandant la division blindée « Hitler Jugend »

Berlin, 16 juin. — Au cours des combats qui se sont développés sur le front d'Avallon, le 1<sup>er</sup> SS Brigade-Führer et général-major des Waffen SS Fritz Witt, commandant la division blindée « Hitler Jugend », a été tué à l'ennemi. Il était porteur des feuilles de chêne de la Croix de chevalier de la Croix de Fer.

« Le sort des populations françaises ne doit pas être pris en considération »

Tel est l'ordre du commandement allié

Les jeunes militaires hitlériens qui servent dans la division blindée SS, sur le front de Normandie ont fait une découverte qui ne manquera pas d'inquiéter la population de tous les territoires occupés et qui révèle les intentions des Anglo-Américains à son égard.

Les S.S. ont trouvé sur un commandement d'une division canadienne un carnet de route reproduisant les instructions reçues.

Il en est une qui concerne les populations civiles françaises et précise que le sort de celles-ci ne doit nullement être pris en considération. Dans le cas où les habitants chassés de leurs villes par les combats se représenteraient par les routes, il ne faudrait pas hésiter à les laisser aller sans les bloquer.

Un prisonnier canadien a fait par

sortir au P.C. de la division S.S. une déclaration confirmant qu'un ordre existait, relatif à l'attitude à adopter vis-à-vis de la population française. C'est sans doute en vertu de tels ordres que les Français qui furent les lieux de bataille sont mitraillés sur les routes.

L'attitude des Français provoque une vive déception en Angleterre

Berlin, 16 juin. — Le fait que l'attitude de la population française n'ait en aucune façon répondu à l'attente des « libérateurs », a provoqué à Londres une grande déconvenue.

« Les gens déclarent-ils, se sont montrés indifférents. Même, quelques correspondants de guerre laissent entendre qu'il y a eu des cas où les Français se sont attaqués aux soldats alliés. Ainsi qu'on le déclare à la Wilhelmstrasse, l'attitude adoptée par la population française est un des faits politiques les plus intéressants et les plus importants.

La Croix-Rouge achemine des convois sanitaires vers la Normandie

Paris, 16 juin. — La Croix-Rouge a envoyé à destination de la Normandie de nouveaux convois sanitaires dont certaines voitures sont aménagées en salles d'opération et salles de pansement.

L'emploi des nouveaux explosifs allemands

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« A présent, déclare en terminant M. Suendermann, on doit se rendre à l'évidence en Angleterre qu'on ne peut impunément assaumer pendant des mois et des années des femmes et des enfants ainsi que détruire des édifices culturels d'une valeur inestimable. »

Ce que dit la presse allemande

Berlin, 16 juin. — Sous de très grandes manchettes, la presse berlinoise publie le premier paragraphe du communiqué militaire dans lequel il est fait mention de la mise en ligne de nouveaux engins explosifs du plus lourd calibre au cours des attaques contre la ville de Londres.

« Der Voelkischer Beobachter » écrit entre autres : « L'ennemi a déchaîné notre haine en lançant des bombes au phosphore sur des femmes et des enfants, sur des hôpitaux et sur des quartiers habités. Il reçoit maintenant la réponse qu'il mérite. »

Sous le titre de : « Ils étaient avertis », la « Deutsche Allgemeine Zeitung » déclare : « Churchill a étendu la guerre aux populations civiles en les faisant canarder sauvagement par ses avions et par les gangsters payés de l'Amérique. »

« Nous avons prevenu les Anglo-Américains. Qui ne veut pas écouter doit en subir les conséquences. Si demain ils nous jettent leur indignation, nous serons bien aise de leur répondre : vous l'avez voulu, George Dandin. »

Enthousiasme parmi les soldats allemands

Berlin, 16 juin. — M. Alex Schmalz, correspondant militaire du D.N.B. sur le front de l'Ouest, déclare que la mise en action de nouveaux engins explosifs dans la lutte contre l'Angleterre, a suscité un enthousiasme particulier parmi les soldats de toutes les formations de la Wehrmacht et principalement parmi ceux qui combattent actuellement sur le front de Normandie.

« Si, jusqu'à l'heure actuelle, ajoute le correspondant de guerre, l'activité des troupes allemandes était hors de pair, elle s'est indéniablement encore accrue par suite des nouvelles contenues dans le communiqué officiel militaire de ce jour. »

# MOSCOU

n'est pas satisfait IL LUI FAUT UNE INVASION DE GRAND STYLE

Pour la première fois, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, reproche au général Eisenhower d'avoir commis une erreur stratégique.

Que signifie exactement le second front ? A cette question, l'organe de Moscou répond que le second front doit être considéré comme une introduction à une bataille décisive. Il paraît toutefois que les Anglo-Américains ont raté leur coup en Normandie. Ils sont parvenus à vaincre les difficultés d'un débarquement grâce à leur maîtrise sur mer et dans les airs, mais ces opérations n'ont nullement un caractère décisif. En soi, les opérations qui se déroulent en Normandie n'ont aucune signification absolue et ne doivent être considérées que comme une partie de l'invasion à elle-même. Le véritable objectif de la guerre, si le débarquement allié devait dégénérer en une série d'opérations individuelles et isolées comme cela a été le cas en Italie, alors l'Allemagne serait en mesure d'organiser sa défense avec un nombre très minime de divisions. Alors le second front n'aurait apporté aucun soulagement appréciable pour les armées soviétiques.

« Nous désirons, conclut l'article, une invasion de grand style et dirigée directement contre l'Allemagne. Nous exigeons une invasion entreprise avec des forces considérables et qui est capable de forcer la décision de la guerre. Toute autre opération ne peut servir que les intérêts du Reich. »

« Des syndicats uniques ont été institués dans la famille professionnelle des métaux pour les agents de maîtrise. »

« Le roi Gustave V de Suède a fêté son 80<sup>e</sup> anniversaire. Selon son propre souhait, des cérémonies importantes n'ont pas eu lieu. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

# UN RAID SUR LE JAPON

des bombardiers américains sont extrêmement amicaux.

Tokio, 16 juin. — Un communiqué du grand quartier général impérial, annonce que l'aviation alliée stationnée en Chine, a exécuté une attaque contre la partie nord de Kiuschiu. De la plus méridionale de la métropole japonaise. Sept appareils ennemis ont été abattus et trois endommagés.

L'attaque a été effectuée par 30 bombardiers américains des types « B29 » et « B24 ». Le raid qui eut lieu le 16 juin à 2 heures du matin (heure japonaise) est la première attaque effectuée contre le Japon depuis plus de deux ans. Les appareils ennemis ont préalablement survolé le sud de la Corée. Quelques bombes sont tombées sur des usines sidérurgiques de Yawata. Les installations ne subirent pas de dégâts notables.

Les milieux militaires compétents déclarent que le raid de l'aviation américaine est une réédition de l'échec subi par l'ennemi le 18 avril 1942, lors de son attaque contre Tokio.

Les trois appareils ennemis annoncés comme endommagés, ont été si durement éprouvés que selon toute probabilité, ils n'ont pu rejoindre leur base en Chine.

Les pertes causées parmi le personnel terrestre, s'élevèrent à 3 morts et 3 blessés. Des incendies se sont produits en plusieurs points, mais ont pu être rapidement maîtrisés.

On communique encore que les bombes ont touché des installations de l'industrie de l'armement et des hôpitaux, mais que les dégâts sont si minimes que ces installations ont pu continuer leur travail.

17 avions américains abattus au-dessus des îles Bonin

Tokio, 16 juin. — Le G.Q.G. impérial a publié aujourd'hui le communiqué suivant :

Dans l'après-midi du 15 juin l'aviation ennemie a effectué des attaques sur les îles Ogasawara (groupe des Bonin). Les unités japonaises stationnées sur les îles abattirent au moins 17 appareils ennemis. Les dé-

gâts causés aux installations japonaises sont extrêmement minimes.

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

Berlin, 16 juin. — « Les maquisards sont des francs-tireurs et doivent être traités comme tels. Toutes les tentatives de l'ennemi de discuter ce point de vue s'avèrent faillacieuses. » Cette déclaration a été faite aujourd'hui à la Wilhelmstrasse aux représentants de la presse étrangère.

On y rappelle les stipulations de la Convention de La Haye.

« Celles-ci, déclare-t-on à la Wilhelmstrasse, sont tellement claires qu'aucune discussion n'est possible. L'Allemagne s'y conforme strictement, ce qu'elle a prouvé par son attitude à l'égard des troupes de Gaule qui ont été faites prisonnières en Afrique, en Normandie et en Italie, et qui ont été traitées comme prisonnières de guerre. Les maquisards au contraire sont des francs-tireurs dans toute l'acception du terme, et seront traités comme tels. »

« LES MAQUISARDS SONT DES FRANCS-TIREURS et l'Allemagne les traitera comme tels »

## Bourse de Paris

du 16 juin 1944

VALEURS FRANÇAISES (Actions)

Banque de Paris, 2.376. — Crédit Commercial, 2.600. — Crédit Foncier, 1.900. — Crédit Lyonnais, 3.430. — Crédit du Nord, 700. — Métro, 2.000. — Nord, 3.000. — Tram. Lille-Rx-Tg, 341. — Eauz (Oie Générale), 3.550. — Distribution, 2.900. — Générale Electr., 3.800. — Electric. Gaz Nord, 690. — Electricité du Nord, 900. — Energie Indust., 2.320. — Gillet-Thoen, 413. — Perenchios, 2.925. — Saint-Pierre, 1.775. — La Soie, 2.300. — Tapie et Couvertures, 2.130. — Acieries Longwy, 1.200. — Acieries du Nord, 790. — Acieries Sombray-Meuse, 785. — Ateliers Nord-France, 2.205. — Chantiers Saint-Nazaire, 4.200. — Fives-Lille, 1.450. — Forges Nord-Est, 1.090. — Franco-Beige Mat. Ch. de Fer, 12.300. — Denain-Anzin, 2.800. — Leu-vrou-Montbard, 1.002. — Schneider, 5.200. — Benelux-Maubuge, 1.470. — Tréfileries de Havre, 2.265. — Béthune, 3.900. — Hauts-Fourneaux, 3.315. — Béthune, 3.000. — Anzin, 1.900. — Carvin, 3.400. — Courrières, 1.215. — Dourges, 3.200. — Lens, 1.540. — Marles, 1.400. — Ostricourt, 5.340. — Vicogne, 1.395. — Nickel, 4.175. — Ouzenz, 3.900. — Française Pétroles, 2.400. — Gas, 200. — Air Liquide, 3.200. — Ugine, 5.200. — Engrais Aub. nouv., 2.320. — Kuhlmann, 2.700. — Pechiney, 3.870. — Rhône-Poulenc, 4.900. — Saint-Gobain, 7.750. — Viscose Française, 5.500. — Orléans, 19.000. — Poitiers, 121. — Ciments Origny, 34.100. — Poliet, 6.993. — Terres Rouges, 1.500. — Colonies (Oie Oie), 2.420.

## VALEURS A REVENUE FIXE

(Rentes et Obligations)

Fonds d'Etat français. — 3%, 30.00 — 3% amortissable, 100. — 4% 1918, 104,95. — 5% 1920, 144,90. — 4 1/2% 1922 A, 107,85. — 3% 1942, 94,90. — 2 1/2% 1942, 98,90. — Caisse Autonome 1938, 126,70. — Oblig. Trésor 4 1/2% 1934, 1.200. — Oblig. Trésor 3 1/2% 1943, 4.800. — Bons Trésor 4 1/2% 1933, 1.142. — Caisse Autonome des Tabacs, 1.056. — Crédit National 1919, 675. — 1920, 590. — 1941, 2.100. — 1942, 1.942. — Foncières et Communales. — Foncières 1883, 348. — 1895, 295. — Communales 1891, 237. — 1892, 440. — Foncières 1895, 433. — Communales 1899, 400. — Foncières 1902, 438. — Communales 1904, 415. — Foncières 1909, 216. — Communales 1912, 209. — Foncières 1913 3 1/2%, 447. — Communales 1930, 1.000. — Foncières 1930, 205. — Communales 1931 1 1/2%, 1.018. — 1931, 1.047. — Communales 1942, 1.961. — Ville de Paris. — Ville de Paris 1871, 353. — 1875, 560. — 1876, 549. — 1892, 235. — 1894, 298. — 1928, 394. — 1929, 378. — 1930, 361. — 1910 2 1/4%, 361. — 1910 3%, 304. — 1912, 314. — 1920, 1.047. — 1930, 1.008. — 1930 lots, 1.006. — 1931, 1.004. — 1931 fort, 1.011. — 1932, 1.042. — 3 1/2% 1942, 4.871. — Panama à lots, 243. — Départ Nord 5 1/2% 1936, 1.077. — Chemins de fer. — Est 3% anc., 440. — 3% nouv., 422. — 5% 1931, 921. — Lyon 3% anc., 408. — 3% nouv., 401. — 5% 1931, 914. — Midi 3% anc., 408. — 3% nouv., 412. — 4% 193